

Publication éditée par la Mairie de Villevaudé – 27, rue Charles de Gaulle Tel. : 01.60.26.20.19 – FAX. : 01.60.26.51.08

N°7 - Avril/Mai 2009

http://www.villevaude.fr commune@villevaude.fr





LES DATES À RETENIR

*Le Vendredi 29 Mai*Kermesse de l'Ecole Ivan
Peychès

*Le Dimanche 14 Juin*Brocante de Villevaudé

Le Dimanche 21Juin Fête de la Musique

Le Jeudi 25 Juin
Spectacle de Théâtre

*Le Samedi 27 Juin*Feux de la Saint-Jean

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Entretien avec Jean Den Hollander, Adjoint au Maire chargé de l'Environnement

Nous avons rencontré Jean Den Hollander pour faire le point sur les différents chantiers de l'Environnement sur notre commune.

3Hameaux : Commençons par le point qui paraît le plus sensible : pouvezvous nous dire où en sont les projets des carriers?

Jean DEN HOLLANDER: Depuis un an, un contact constructif a été entrepris avec les carriers. Lafarge a replanté des arbres au niveau du Poitou. Ils se sont également engagés à réaliser une étude pour la remise à niveau du terrain. Cela concerne bien évidemment la remise à l'état originel.

En décembre 2008, la CLIS s'est réunie. Il s'agit de la Commission Locale d'Information et de Suivi. Elle est composée des acteurs locaux concernés par ces questions après arrêté préfectoral. La Collectivité a obtenu qu'une étude du sous-sol du Poitou soit réalisée. Des sondages seront réalisés afin de connaître

les risques de déstabilisation du terrain.



La barrière aux Favrieux

3H : Par un arrêté municipal du 26 Mai 2008, le Maire a fermé le centre de stockage de déchets inertes, Terralia. Qu'en est-il aujourd'hui?

JDH: La préfecture a récemment autorisé la réouverture du centre. Terralia a commencé à planter des arbustes, conformément à leurs engagements. Ils comptent exploiter jusqu'à la fin de l'année prochaine. Le terrain pourrait alors être cédé à la commune, après expertise du sol et divers engagements de leur part.

3H : L'année dernière, un marché avait été lancé pour l'achat de barrières afin d'empêcher le dépôt sauvage d'ordures. Où ont-elles été posées?

JDH: Une barrière a été posée Chemin des Favrieux à Montjay-la-tour. L'autre a été installée sur le Chemin du Grimpet à Bordeaux. D'autres barrières devraient être achetées cette année. Leur obtention a d'ores et déjà été prévue au budget de cette année. Il reste au Conseil Municipal à voter les emplacements, devis et budgets spécifiques. Un appel d'offre a été réalisé.

3H : Avez-vous d'autres informations à nous signaler?

JDH : Une bonne nouvelle : la commune va trier ses déchets au sein du Centre Technique Communal.

Un composteur a été fabriqué par deux villevaudéens et installé dans le Parc de la Roseraie. Il reste sur place et sert ainsi d'exemple.

Opération «Bac de Compost»

En Décembre dernier, des bons de commande pour obtenir des composteurs gratuitement avaient été insérés dans le journal municipal.

Malheureusement, le SMITOM, syndicat intercommunal du traitement des ordures ménagères, refuse que la commune prenne totalement en charge le coût des bacs.

Une convention a donc été signée pour permettre la délivrance des bacs à moindre prix. Ils sont désormais disponibles pour la modeste somme de 2€

Référez vous au feuillet inséré dans le journal pour commander votre composteur. Un exemplaire est visible en Mairie sur demande.

Rappel pour l'année 2009

Rappel de l'arrêté du 14.04.1994 :

Les tondeuses à gazon et engins bruyants sont autorisés du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 19h30 ; les dimanches et jours fériés de 10h à 13h.

Rappel de l'arrêté du 01.09.1998 :

Les **feux** à l'intérieur des propriétés pourront être allumés entre **7 h et 18h** du lundi au samedi. Totalement **interdits** les dimanches et jours fériés.

HALTE AU MÉPRIS DE LA LOI

D'emblée, signalons que cet article n'a aucune visée stigmatisante. Il se veut informatif.

Récemment, Monsieur André Chopelin, Maire de Villevaudé, a été informé de la saisine de la HALDE par un habitant de la commune.

En 2008, un Villevaudéen, appartenant à la communauté des gens du voyage, a saisi la Haute Autorité de Lutte contre les Discrimination et pour l'Egalité. Il s'est alors plaint du refus de raccordement aux réseaux d'eau et d'électricité du terrain dont il est locataire. Ce terrain est situé en zone ND. Cette zone est définie comme «boisée ou non boisée, constituant des unités paysagères qui doivent être protégées». Il apparaît dès lors logique que toute construction y soit interdite. C'est sur ce fondement que Monsieur le Maire avait refusé le raccordement.

Toutefois, dans un courrier du 25 Mars 2009, la Directrice juridique de la HALDE a fait savoir qu'un tel refus serait susceptible de révéler l'existence d'une pratique discriminatoire. Elle indique qu'en subordonnant l'accès à un service à une condition fondée sur l'origine (ici la communauté des gens du voyage), le refus pourrait être réprimé par le Code pénal.

Dans sa réponse à la HALDE, le Maire de Villevaudé souligne donc qu'il n'y a pas lieu d'invoquer une discrimination alors que le seul problème est celui de l'application de la Loi à des personnes qui se sont mises en situation d'illégalité.

Monsieur Chopelin a alors adressé un courrier aux Maires du Canton de Claye-Souilly, au Sénateur Michel Houel, président de l'Union des Maires de Seine-et-Marne, au député Yves Albarello, au président de l'Association des Maires d'Ile-de-France, ainsi qu'au président de l'Association des Maires de France. Il a également adressé un courrier au Préfet de Seine-et-Marne et au Sous-Préfet de Torcy. Le Ministre de l'Intérieur a également été saisi.

Une seule question est alors posée par Monsieur Chopelin :

Qu'en est-il des pouvoirs du Maire qui s'efforce de faire respecter le Plan d'Occupation des Sols avec le souci de faire appliquer les mêmes droits et devoirs pour chacun de ses concitoyens?

LES ACTIVITÉS MUNICIPALES

LE GOÛTER DES SÉNIORS : UN APRÈS-MIDI «MAGIQUE»!

amedi 28 Mars 2009 a eu lieu le 2ème goûter des Séniors organisé par le CCAS, dans la salle des Merisiers.

Les aînés ont bravé des bourrasques de pluie pour profiter de ce moment de détente.

Au programme : le magicien, David Bouchenak, qui a ravi tout le monde par ses nombreux tours originaux et plein d'humour. Il était accompagné du D.J Jean-Jacques qui a entraîné sur la piste de danse les participants.

Un merci tout particulier à Gérard Soyeux qui prêta son concours au magicien pour son dernier tour de magie.



BAISSE DE LA TELEALARME

À compter du 1^{er} Avril, l'abonnement mensuel pour la téléalarme passe de 24 à 21€

Le syndicat de la téléalarme a souhaité faire bénéficier ses adhérents d'une baisse sensible du service suite aux résultats de l'exercice 2008.

Pour rappel, la téléalarme est un service à la personne qui permet de relier l'adhérent à un central téléphonique 7j/7 et 24h/24. Pour plus d'informations, contactez la Mairie au 01.60.26.20.19

LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES ET CULTURELLES

PÂQUES DANS LE PARC



nombreux ce Dimanche 12 avril, à la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques, dans le parc de la Roseraie.

Les règles du jeu : 6 oeufs par enfant et pour les plus grands un puzzle à effectuer pour gagner ces lots en chocolat à la bibliothèque qui a ouvert ses portes pour l'occasion.

Pour patienter, une collation était également servie.

Merci au Conseil Général de Seine-et-Marne pour sa participation, ainsi qu'à la Bibliothèque et au personnel communal.

À l'année prochaine!

DRÔLES DE POUBELLES ...

u hasard de vos promenades sur les chemins de la commune, vous risquez de rencontrer de drôles de poubelles (au Poitou, Favrieux et sortie de Montjay-la-Tour en direction d'Annet sur Marne).

En effet, à l'initiative de l'Association «De la Dhuys à l'Ourcq» et grâce au concours des élèves d'arts plastiques de François Chauvin, de gros bidons ont été entièrement repeints et décorés.

Pour l'instant, ils sont au nombre de trois et apportent un brin de fantaisie dans notre paysage rural.

Espérons surtout qu'ils inciteront les promeneurs à en faire bon usage ...



16 heures, le 21 mars 2009, après des semaines de répétitions, les enfants du cours de théâtre dirigé par Valérie Durin ont enfin dévoilé leurs pièces.

La première représentation fut celle des 7/9 ans, présentée par Clara, Elise, Estelle et Lucie. L'histoire « l'orange de Cerise » fut entièrement inventée par les enfants : deux sœurs (Marina et Sakina) et leur petit frère Thibault vivent paisiblement dans la forêt. Un soir Thibault refuse de manger son orange et dans la nuit elle sera volée par leurs deux chats Cerise et Félix. Mais qu'est-ce qu'un chat peut faire

avec une orange?



Lola, Dorine, Baya, Rosalie, Marie, Esther, Léa, Sarah, Julien et Matthieu composent le deuxième groupe (10/12 ans). Leur pièce intitulée « Les sept sorcières » a enjoué les spectateurs.

L'histoire : un prince neurasthénique qui se prend pour un coq accompagné de Cendre, la souillon du château, et de son bouffon gris qui ne sait plus faire rire.

Sept sorcières, dotées de pouvoirs maléfiques, mettent tout en oeuvre pour séduire le prince. Vont-elles y parvenir?

Un grand merci aux enfants pour leur engagement et à Valérie pour ces deux représentations de qualité.



LA JOURNÉE PRÉVENTION ROUTIÈRE DE L'ASSOCIATION LOISIRS JEUNES

ne journée conviviale sous le signe des associations : tandis que le nettoyage des jardins de la Roseraie s'opérait sous la conduite des membres de « Villevaudé Demain » et de « La Dhuys à l'Ourcq », la bibliothèque a ouvert ses portes pour la première journée de sensibilisation à la Sécurité Routière, le 4 avril 2009.

Vaste programme qui doit toucher petits et grands! La bibliothèque n'a pas désempli, la moto de simulation a tenu une place d'honneur, jeunes et moins jeunes ont pu exercer leurs capacités... les lunettes de simulation ont étonné les plus récalcitrants, les jeux de quiz vidéo ont connu un vif succès auprès des plus jeunes.





Cette action nous tenait à cœur.

Ainsi, Romain, jeune membre de l'Association Loisirs Jeunes de Villevaudé, a choisi d'effectuer son stage de BTS «Service en Espace Rural», en milieu associatif, privilégiant le thème de la sécurité routière. C'est en partenariat avec la sécurité routière de Vaux le Pénil qui a mis à notre disposition tout le matériel, la Prévention Routière de Melun, le Conseil Général, l'école Ivan Peychès et la mairie de Villevaudé que ce projet a été initié. Projet qui, nous l'espérons, n'en est qu'à ses débuts. Nous remercions vivement le Crédit Agricole de Claye Souilly, Pian Entreprise, Le Mirabilis et le Conseil

Général pour les lots qui ont récompensé les nombreux participants. Bravo Romain et bienvenue dans le milieu associatif.

L'équipe Loisirs Jeunes

CONCOURS DE POÉSIE

a remise des prix du concours de Poésies a eu lieu le mardi 7 Avril dans la salle polyvalente d'Annet-sur-Marne sous la présidence de M. Marchandeau, maire d'Annet et de Mme Boitier, responsable de la bibliothèque. Des maires ou des représentants des municipalités du canton et des responsables de bibliothèque étaient également présents.

Le thème, « Je me souviens quand j'étais petit » a inspiré de nombreux candidats. Il a fallu départager des poésies de très bonne qualité.

De nombreuses récompenses ont été attribuées aux lauréats dont 2 récompenses pour Villevaudé . La classe de CE2 de Mme Pomariega a

obtenu le 2ème prix spécial 20 ans ! Matthieu Gourmelon a lui obtenu le prix individuel enfant!



André Chopelin récompense Matthieu Gourmelon

L'année prochaine Villevaudé sera la commune organisatrice de ce concours. Le thème vous sera communiqué à l'issue de notre prochaine réunion.

Nous espérons une grande participation!

L'équipe de la Bibliothèque

LE COMITÉ D'INITIATIVE DE VILLEVAUDÉ À LA DÉCOUVERTE DU GATINAY





e rendez-vous était fixé à 7h30 et impatient de partir beaucoup d'entre-nous étions en avance. À l'heure pile, dans un car très confortable, une cinquantaine d'excursionnistes prirent la route à destination de Briare, où deux heures plus tard un bateau nous attendait pour l'embarquement.

Nous empruntons tout d'abord le pont canal, surplombant la Loire et ses bancs de sable. Le paysage défile lentement devant nos yeux et nous arrivons à la première des trois écluses d'un dénivelé de 4,50m qui nous plonge momentanément dans la pénombre pendant que nous apprécions un excellent et co-

píeux repas.

Un peu plus tard, arrêt au musée de la faïencerie de Gien, pour admirer les grands vases de 3m de haut pour un diamètre de 1,2m spécialement fabriqués pour l'exposition universelle de 1885. Puis l'horloge candélabre de style Louis XVI de 3m de haut constituée de cinq éléments dont les décors sont rehaussés à la feuille d'or, qui a été conçue pour l'exposition universelle de Paris en 1900.

Après quelques emplettes et une journée bien remplie, le car reprend la route pour arriver vers 19h sur notre commune. Là, le groupe se disperse et chacun rentre chez soi plus riche d'images et d'amitié.

Ce voyage fut l'occasion pour le Comité d'Initiative de Villevaudé d'inviter sur proposition du CCAS deux personnes à participer à cette excursion et d'utiliser une partie de la subvention municipale pour vous proposer un prix attractif.

À bientôt pour une autre destination.





LE C.I.V

INFORMATION DE DERNIÈRE MINUTE

Une pétition est actuellement disponible en Mairie et au magasin VIVAL contre la fermeture de la route de Villevaudé, à Brou-sur-Chantereine.

La «Route du Bois» est actuellement fermée les dimanches et jours fériés pour permettre aux circulations douces une promenade agréable. Cependant, le Maire actuel de Brou-sur-Chantereine souhaite fermer définitivement la route à la fin du mois d'avril.

Rappelons que cette route, bien qu'endommagée, mène directement à la Clinique de Chantereine. De plus, elle constitue un accès rapide vers Chelles. Merci de signer cette pétition!

NOTRE CURÉ PARACHUTÉ DANS LE NORD...



Embarquement immédiat pour le saut

Non, ce n'est pas une blague. Ce 1er Avril, sur l'Aérodrome de Valenciennes-Denain dans le département du Nord, notre curé, le Père Georges Verger, a accomplit une sacrée performance. Et ce, à 86 ans!

Embarquant à bord d'un Pilatus, petit mono-moteur, il monte à 3500 m d'altitude. Bien aggripé à Claude Mongressier, son «Saint-Bernard du Ciel», le Père Verger effectue une chute libre de 2000 m à 200km/h. Sensation intense et surtout très rapide : 40 à 50 secondes.

Le parachutiste-porteur professionnel ouvre alors le parachute à 1500 m et c'est parti pour 10 minutes de vol plané. «Le temps d'admirer notre fragile planète».

Notre prêtre n'est pas tout à fait étranger des airs. Il fut aumônier de l'Armée de l'Air pendant onze ans au Centre d'essais en vol et sur la base aérienne 217 de Brétigny-sur-Orge. Il est également aumônier national de l'association Notre Dame des Ailes qui s'adresse à tout le personnel de l'aéronautique et de l'espace.



De retour sur terre, avec Claude Mongressier

Quelle sera la prochaine étape? Astronaute?

Le Catéchisme est possible à partir de 8 ans. Les inscriptions sont prévues le vendredi 11 septembre 2009 à 20H en l'église de Le Pin.

Pour plus de renseignement, veuillez contacter Fatima MUELLER au 06.62.27.68.97 Véronique DABANCOURT au 06.60.09.01.40

FEU DE LA SAINT JEAN

La fête de la Saint Jean se déroulera cette année à la salle des merisiers de Villevaudé le **samedi 27 Juin** à partir de 20h.

Animation, restauration, tombola.

Inscriptions scolaires pour l'année 2009-2010

Les parents, dont les enfants sont nés en 2006, doivent procéder à leur inscription à la mairie pour la rentrée 2009 en petite section de maternelle **avant le 15 mai** si possible. Les pièces à présenter lors de l'inscription sont : le **livret de famille**, un **justificatif de domicile**, le **carnet de santé** à jour et le **numéro d'allocations familiales**. Une fois l'inscription enregistrée, les parents appelleront la directrice, Madame Cassagnes-Skorupski, au 01.60.26.18.90 pour prendre rendez-vous et procéder à l'admission définitive.

Les parents nouvellement arrivés sur la commune et dont les enfants fréquenteront l'école maternelle ou élémentaire à la rentrée prochaine procéderont de même.

Le **samedi 13 juin** de 11h à 12h, se dérouleront les «Portes ouvertes» à l'école : les enfants et les parents pourront rencontrer les enseignants.

Ont participé à ce numéro : Sandrine BIASON, Romuald DIOT, Clément GAUFRIAU, Annie GHYSENS, Catherine GODART, Yvette GODE-FROY, Yves MESNAGE

Création originale de Nicolas LESAGE

Sauvons la FRAV!



Association prépondérante de notre commune, la FRAV a été créée en 1972.

L'objectif était alors de proposer des activités sportives au habitants de la commune.

Au fil des années, le nombre de disciplines s'est diversifié (danse, théâtre, arts plastiques...) et la FRAV compte aujourd'hui 234 adhérents, dont plus de 200 sont Vil-

levaudéens.

Après huit ans de dévouement, l'équipe des dirigeants de la FRAV souhaite passer la main, lors de la prochaine assemblée générale, avec une période d'accompagnement auprès de leurs successeurs.

Afin que chacun puisse continuer la pratique sportive ou artistique de son choix sur notre commune, nous faisons appel aux adhérents, parents d'adhérents ou simplement habitants de la commune pour reformer le bureau de la FRAV.





Cette association étant la plus importante de la Fédération des Activités Rurales de Seine et Marne, il est indispensable pour notre village, pour nos enfants et pour chacun de nous, que la relève soit assurée.

Pour plus d'explications sur les rôles des membres du bureau et sur l'association, une réunion d'information est prévue le :



Mardi 5 Mai 2009 à 20 heures 30 Mairie de Villevaudé

On compte sur votre mobilisation!